



Les correcteurs de l'édition rassemblés contre la précarité

Mardi 9 janvier 2018, de 9 heures à 11 heures, un rassemblement s'est tenu boulevard Saint-Germain, où siège le Syndicat national de l'Édition (SNE, employeurs), pour dénoncer la précarité qui frappe le métier de correcteur dans l'industrie du livre.

À l'initiative du collectif Correcteurs précaires, cette action s'inscrivait dans le cadre des négociations en cours autour du statut des travailleurs à domicile, régi par l'annexe IV de la convention collective nationale de l'édition. Des négociations qui, après quelques annonces « encourageantes » en novembre 2017, semblent désormais s'engager dans une impasse, le SNE se montrant fermé à nos principales revendications, à savoir une garantie de travail établie sur le volume d'activité de l'année précédente, un lissage mensuel des salaires et la fin du recours à l'auto-entrepreneuriat.

Le Syndicat général du Livre et de la Communication écrite CGT a répondu présent à l'appel du collectif Correcteurs précaires, apportant sa solidarité à une cause qu'il soutient et qui le concerne au premier plan à travers ses adhérents qui exercent le métier de correcteur et sa participation aux négociations dans la branche.

Aujourd'hui, le SNE se montre confiant, affichant dans sa communication extérieure un optimisme qui nous laisse pantois. Il compte sur un accord signé en février ; en l'état actuel des choses, nous ne partageons pas cet enthousiasme.

Le SGLCE-CGT et sa section des correcteurs restent mobilisés pour obtenir une déprécarisation concrète et sérieuse du statut de travailleur à domicile.

Paris, le 10 janvier 2018